



Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2027-2029

Le mercredi 24 juin 2026, à l'Assemblée nationale, a eu lieu le débat d'orientation budgétaire 2027-2029, en prélude à l'examen du projet de loi de finances, gestion 2027 et du budget pluriannuel 2027-2029.

En prélude au débat, la Commission des Finances et des Échanges de l'Assemblée nationale a organisé, avec l'appui technique de l'UNACEB, un atelier d'information et d'appropriation du contenu des documents de programmation, tenu le lundi 22 juin 2026 à l'Hémicycle au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo.

Suite à cet atelier, le Ministre de l'Économie et des Finances, chargé de la Coopération, a présenté à la représentation nationale les orientations du projet de budget 2027 à travers le Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuelle (DPBEP) 2027-2029 transmis à l'Assemblée nationale par le Décret N° 2026-356 du 03 juin 2026 conformément aux dispositions de l'article 59 de la loi organique n°2013-14 du 27 septembre 2013 relative aux lois de finances. Cet exercice s'inscrit dans la dynamique globale de renforcement de la gouvernance ouverte et de la transparence budgétaire, offrant un cadre institutionnel aux Honorables Députés pour discuter des choix du Gouvernement et formuler des avis et recommandations qui seront pris en compte dans l'élaboration du projet de loi de finances, gestion 2027.

Des performances économiques et budgétaires encourageantes

Les options économiques pour 2027 s'appuient sur les stratégies définies dans le document « Bénin Alafia 2060, un monde de splendeurs » ainsi que celles du Plan National de Développement (PND) 2026-2035, tout en prenant en compte les engagements internationaux du pays, notamment les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Conformément aux dispositions de la Loi Organique n° 2013-14 du 27 septembre 2013 relative aux lois de finances, le DPBEP précise les orientations budgétaires et économiques de l'État pour les trois prochaines années, définit les priorités sectorielles, fixe les objectifs d'équilibre budgétaire et financier, et constitue la base du Débat d'Orientation Budgétaire.

À ce titre, il est relevé que le taux de croissance économique national s'est établi à 8,1% en 2025, dépassant nettement la prévision initiale de 7,5% et s'inscrivant en nette amélioration par rapport aux 7,5% enregistrés en 2024 et 6,4% en 2023. Le Bénin réalise ainsi en 2025 le taux de croissance le plus élevé depuis l'ère du renouveau démocratique. Cette performance historique résulte principalement de plusieurs facteurs dynamiques : une campagne agricole particulièrement robuste, un secteur secondaire en forte progression tiré par la vitalité des industries et du BTP, ainsi qu'une reprise notable des activités commerciales.

Sur le plan des finances publiques, le Bénin a poursuivi sa trajectoire de consolidation budgétaire sur la période 2023-2025. Les recettes totales des régies financières se sont établies à 2 193,2

milliards de FCFA en 2025, soit une hausse de 28,9% par rapport à 2023, portée par la digitalisation des procédures, l'élargissement de l'assiette fiscale et le renforcement de la lutte contre la fraude. Les dépenses publiques sont ressorties à 2 648,5 milliards de FCFA en 2025, contre 2 289,8 milliards de FCFA en 2023, avec une priorité accordée aux investissements productifs dans le cadre du PAG 2021-2026. Pour 2026, la loi de finances rectificative s'équilibre en ressources et en charges à 4 148,357 milliards de FCFA, avec un déficit budgétaire prévu à 3,1% du PIB.

Les grandes orientations du budget 2027-2029

La politique économique sur la période 2027-2029 sera orientée vers la poursuite et l'approfondissement de la transformation structurelle de l'économie béninoise. La principale priorité de l'action gouvernementale sera la lutte contre l'extrême pauvreté en vue de son éradication, avec un renforcement significatif des dispositifs de protection sociale, l'extension des filets sociaux aux ménages les plus vulnérables et une attention prioritaire accordée aux projets à fort impact social (cantines scolaires, accès à l'eau potable, soins de santé primaires, accès à l'énergie). L'action publique sera conduite selon une nouvelle logique d'intervention fondée sur la territorialisation du développement à travers six pôles régionaux.

Sur le plan macroéconomique, dans le scénario de référence, le taux de croissance national s'afficherait à 7,5% en 2027, comme en 2026, et devrait se maintenir sur la période 2028-2029. Au plan international, la croissance mondiale s'établirait à 3,2 % en 2027, tandis que la zone UEMOA afficherait une croissance robuste de 5,5%. Sur le plan budgétaire, les ressources totales de l'État devraient progresser de 11,0 % en 2027, et le déficit budgétaire régresserait progressivement pour atteindre 2,7% du PIB en 2029, en deçà du seuil communautaire de 3%.

Les principales priorités retenues

Pour la période 2027-2029, l'action gouvernementale s'articulera notamment autour des priorités suivantes :

- l'éradication de l'extrême pauvreté par le renforcement des dispositifs de protection sociale et l'extension des filets sociaux aux ménages les plus vulnérables ;
- la poursuite et l'accélération de l'industrialisation, à travers la transformation locale plus poussée des produits agricoles (coton, soja, anacarde, karité) et la remontée des chaînes de valeur ;
- le renforcement de l'inclusion financière des femmes, des artisans et des acteurs de l'économie informelle, notamment par le déploiement d'une plateforme nationale d'octroi de crédits en moins de 48 heures s'appuyant sur les technologies numériques et l'intelligence artificielle ;

- le développement du tourisme, l'innovation technologique et l'amélioration de l'environnement des affaires ;
- le renforcement du capital humain et la modernisation de l'administration territoriale à travers les six pôles régionaux de développement.

Des échanges constructifs avec les députés

À l'issue de l'exposé du Ministre, les députés ont engagé des échanges constructifs portant notamment sur les mécanismes d'accès au crédit pour les micro-agriculteurs, les mesures de soutien à la transformation agro-industrielle, les enjeux liés à l'intelligence artificielle dans la planification stratégique nationale, les dispositifs de lutte contre la fuite des cerveaux, ainsi que les modalités d'organisation des six pôles régionaux. Ils ont également formulé plusieurs recommandations invitant le Gouvernement, entre autres, à faciliter l'accès au financement des micro-agriculteurs, à impliquer les universitaires dans la politique de transformation digitale, à renforcer le dispositif institutionnel des préfectures et à harmoniser les quotas horaires des Aspirants au métier d'enseignant.

En somme, la Commission des Finances et des Échanges, après une étude approfondie du DPBEP 2027-2029 et des documents qui l'ont accompagné, a noté avec satisfaction les résultats remarquables enregistrés sur la période 2023-2026 et les perspectives encourageantes pour 2027-2029, témoignant de la résilience de l'économie béninoise face aux chocs géopolitiques et aux incertitudes mondiales.

Enfin, les Députés ont retenu que le Gouvernement s'est conformé aux dispositions de l'article 59 de la loi organique n° 2013-14 du 27 septembre 2013 relative aux lois de finances, et l'ont invité à prendre en compte les recommandations formulées au cours du Débat d'Orientation Budgétaire, dans les étapes suivantes.